



Code Sportif Régional Snooker

Ligue de Billard

des Hauts de France



Région
Hauts-de-France

Saison 2024 - 2025

Sommaire

1. Organisation et fonctionnement des compétitions	3
2. Déroulement des rankings régionaux	5
2.1 Pour le secteur Nord-Pas de Calais	5
2.2 Pour le secteur Picardie	8
3. Classement et barème des points	9
4. Tenue et comportement	10
5. Arbitrage	11
6. Coordonnées utiles	12

Le présent code sportif est élaboré par les responsables Snooker de la ligue des hauts de France de billard et valable pour la saison 2024-2025, il n'est pas rétroactif et ne peut justifier un classement, un évènement ou un moyen de recours concernant des faits de saisons précédentes.

Le code sportif ne peut être modifié en cours de saison.

Il est disponible sur demande et mis à disposition sur le site de la ligue des hauts de France de billard.

L'inscription à un tournoi de la ligue vaut acceptation du présent code sportif, les joueurs s'engagent donc à le respecter.

Dans le cas d'une situation non prévue par le code sportif, le ou les responsables Snooker prendront une décision et l'ajouteront pour la saison suivante.

Sauf mention contraire dans le présent code sportif, les règles officielles du snooker s'appliquent dans les autres cas.

Il appartient à chaque joueur d'en prendre connaissance.

1. Organisation et fonctionnement des compétitions.

1.1 Définition

La ligue des Hauts de France est composée de deux secteurs, le secteur Nord-Pas de Calais et le secteur Picardie.

Ces deux secteurs organisent des tournois appelés aussi « Rankings » Ils se déroulent sur une journée, le dimanche, pour les deux secteurs.

Le calendrier est publié chaque année au mois de septembre.

Leur nombre est laissé libre par la Commission Nationale Snooker pour toutes les régions de France.

Ils seront au nombre de 6 cette saison : R1, R2, R3, R4, R5 et R6

Un play-off de ligue sera organisé entre les deux secteurs pour déterminer les qualifiés pour la demi- finale du championnat de France mixte.

1.2. Droit de participation

Seuls les licenciés de la Fédération Française de Billard à jour de cotisations, affiliés à un club du Nord-Pas de Calais peuvent participer aux rankings du secteur Nord-Pas de Calais.

Seuls les licenciés de la Fédération Française de Billard à jour de cotisations, affiliés à un club de l'Aisne, la Somme ou l'Oise peuvent participer aux rankings du secteur Picardie.

A titre exceptionnel, pour des raisons géographiques, les licenciés des clubs de Cambrai sont autorisés à participer aux rankings du secteur Picardie. Dès lors qu'ils ont choisi leur secteur, ils ne sont plus autorisés à participer aux tournois de l'autre.

1.3. Inscriptions

a) Secteur Nord-Pas de Calais

L'inscription au championnat Nord-Pas de Calais est gratuite. Par conséquent, il n'y a pas de gains en jeu au cours des tournois régionaux.

L'inscription à un tournoi se fait sur Cuescore.

La date limite d'inscription à un ranking est le mercredi précédent le tournoi à minuit. Elle engage la responsabilité individuelle de chaque joueur. La liste des joueurs par division est publiée sur le site de la ligue et sur Cuescore. Chaque joueur doit obligatoirement en prendre connaissance. Elle tient lieu de convocation. L'heure de début du match y figure. Une convocation peut être publiée via les réseaux sociaux et l'heure des matchs peut être affichée sur Cuescore.

b) Secteur Picardie

L'inscription au championnat Picardie est fixée à 10€ par ranking pour l'achat des coupes et trophées de fin de saison.

L'inscription à un tournoi se fait sur Cuescore.

La date limite d'inscription à un ranking est le mercredi précédent le tournoi à minuit.

Elle engage la responsabilité individuelle de chaque joueur. La liste des joueurs est publiée sur le site de la ligue. Chaque joueur doit obligatoirement en prendre connaissance. Elle tient lieu de convocation. L'heure de début du match y figure. Une publication peut être publiée via les réseaux sociaux.

1.4. Délais

Pour être validée, toute inscription doit être effectuée en ligne avant la date de clôture des inscriptions, c'est-à-dire le mercredi précédent la compétition à minuit. Passé ce délai, plus aucune inscription ne peut être acceptée.

1.5. Annulation

Toute annulation, non excusée, au-delà du délai imparti sera étudiée par le ou les responsables sportifs quant aux sanctions et pénalités possibles auxquelles le joueur s'expose.

- Pour le secteur Nord, le joueur doit rapidement contacter Maxime Van Mellaerts ou Geoffrey Letellier.
- Pour le secteur Picardie, l'inscription restera due. En cas de force majeure, le joueur doit rapidement contacter par mail et/ou par téléphone Isabelle Mortreux.

1.6. Tirage au sort

Le tirage au sort se déroule le jeudi précédent chaque tournoi via Cuescore.

Il est sous la responsabilité des responsables snooker Hauts de France. La liste des joueurs est publiée sur le site de la ligue avec les horaires de convocation. (Éventuellement sur les réseaux sociaux et Cuescore)

1.7. Obligations de la ligue

La ligue est représentée par le ou la responsable sportif snooker : _____

La ligue doit pour cette saison :

- organiser le tirage au sort,
- fournir le procès-verbal de la compétition.
- Publier les résultats et les classements.

1.8. Obligations du club hôte

Le club hôte doit :

- mettre la salle à disposition
- mettre les tables à disposition au minimum 15 minutes avant le début des matchs
- prévoir un directeur de tournoi
- prévoir un arbitre pour la finale
- prévoir une restauration le midi

En cas d'absence de directeur de tournoi, le ranking est annulé, les joueurs du club hôte ne marqueront pas de points et un tournoi sera organisé entre les joueurs invités pour l'attribution des points.

2. DEROULEMENT DES RANKINGS REGIONAUX

2.1 Pour le secteur Nord-Pas de Calais

a) Système de jeu

La division 1 est composée des 16 joueurs licenciés les mieux classés au classement général de la saison précédente pour les deux premiers rankings (R1-R2) puis de la saison en cours pour les rankings R3-R4 et R5-R6.

Les montées et descentes se font tous les 2 tournois selon les classements intermédiaires. Le classement intermédiaire est remis à zéro tous les deux rankings (R1+R2, R3+R4, R5+R6). Tous les deux rankings, les 4 derniers joueurs de D1 descendent en D2.

La division 2 est composée des 16 joueurs licenciés les mieux classés au classement général de la saison précédente pour les deux premiers rankings (R1-R2) puis de la saison en cours pour les rankings R3-R4 et R5-R6.

Les montées et descentes se font tous les 2 tournois selon les classements intermédiaires. Le classement intermédiaire est remis à zéro tous les deux rankings (R1+R2, R3+R4, R5+R6). Tous les deux rankings, les 4 premiers joueurs de D2 montent en D1.

Le reste des inscrits composeront les divisions suivantes avec un format adapté au nombre de tables et de joueurs inscrits.

b) Elaboration des divisions

Division 1 : sur 4 tables en alternance entre les clubs éligibles.

- Au format double KO applicable via Cuescore.
- Miss illimité (sauf joueur hors score)
- Match en « Best of 3 » soit le premier à 2, en phase de qualification.
- Match en « Best of 5 » soit le premier à 3 à partir des quarts-finales.

- Quart de finale en tirage au sort via Cuescore.
- Possibilité d'adapter le format avec accord des joueurs et du directeur de jeu à partir des quarts de finales.
- Match à élimination directe à partir des quarts de finale.
- Petite finale (3^e et 4^e) en « Best of 3 ».

Division 2 : sur 4 tables en alternance entre les clubs éligibles.

- 16 joueurs maximum en 4 poules de 4.
- Phase de poule en frame unique sans « miss »
- « Best of 3 », soit le premier à 2, à partir des quarts de finales.
- Appel au « Miss » limité à 3 à partir des quarts de finale.
- Match à élimination directe à partir des quarts de finale.
- Possibilité d'adapter le format avec accord des joueurs et du directeur de jeu à partir des quarts de finale.
- Petite finale. (3^e et 4^e) en « best of 3 »
- Finale en « best of 5 »

Division 3 : sur 4 tables en alternance entre les clubs éligibles et selon le nombre d'inscrits.

- 16 joueurs maximum en 4 poules de 4.
- Phase de poule en frame unique sans « miss »
- « Best of 3 », soit le premier à 2, à partir des quarts de finales.
- Appel au « Miss » limité à 3 à partir des quarts de finale.
- Match à élimination directe à partir des quarts de finale.
- Possibilité d'adapté le format avec accord des joueurs et du directeur de jeu à partir des quarts de finales.
- Petite finale. (3^e et 4^e) en « best of 3 »
- Finale en « best of 5 »

Division 4 et suivantes adaptable entre les clubs éligibles et le nombre d'inscrits.

- Pas de « miss »
- Format adapté en fonction du nombre d'inscrits.

c) Lieux des compétitions

L'attribution des lieux de compétition se fera en fonction du nombre de joueurs inscrits, du nombre de tables disponibles et des clubs de la région Hauts de France manifestant une volonté d'organisation de tournoi.

Les divisions se jouent en alternance entre les clubs éligibles selon le nombre de tables et d'inscrits.

d) Détermination des joueurs de chaque division.

Tous les deux tournois, les classements de division 1, de divisions 2 et suivantes sont remis à zéro.

La division 1 sera composée des 12 premiers joueurs inscrits du classement de D1 et des 4 premiers de la division 2. Elle reste fixe pour 2 tournois .

La division 2 sera composée des 4 joueurs descendant de division 1 et des 12 premiers joueurs inscrits de D2 et D3 les mieux classés. Elle n'est pas fixe pour les 2 tournois.

Les divisions 3 et suivantes se composent du reste des joueurs inscrits. Elle n'est pas fixe pour les 2 tournois et dépend du nombre d'inscrits.

En cas d'égalité, il sera pris en compte le classement régional de l'année en cours et en cas d'égalité celui de la saison précédente.

e) Têtes de série

La désignation des têtes de série se fait :

- Pour les deux premiers tournois, suivant le classement Nord-Pas de Calais ou Picardie final de la saison précédentes (les 4 premiers ou le(s) suivant(s) en cas de non-inscription)
- Pour les autres tournois, suivant le classement Nord-Pas de Calais ou Picardie de la saison en cours (les 4 premiers ou le(s) suivant(s) en cas d'absence), les joueurs descendants de division sont tête de série.

f) Remplacement d'un joueur absent

Si un joueur déclare son absence après le tirage, un blanc sera laissé dans le tableau. Le joueur absent le jour du tournoi et non excusé se verra refuser la participation au ranking suivant, cette exclusion est valable d'une saison à l'autre.

La possibilité de compléter la division 1 avec les joueurs les mieux classés inscrits de D2 est possible mais les 16 joueurs de D1 ont leur place dans cette division pour 2 tournois. (D1+D2 ; D3+D4 ; D5+D6)

2.2 Pour le secteur Picardie

a) Système de jeu

Le championnat se déroulera en 1 seule division.

b) Lieu de la compétition

Les tournois rankings se déroulent au club de St Quentin.

c) Format de jeu

Il sera déterminé en fonction du nombre de participants.

- Les tableaux double KO seront privilégiés, puis demi-finales, petite-finale (3^e et 4^e) et finale.
- Pour 13 joueurs et plus, le tableau sera adapté.

d) Têtes de série

La désignation des têtes de série se fait :

- Pour le premier tournoi, suivant le classement Picardie final de la saison précédente
- Pour les autres tournois, suivant le classement Picardie de la saison en cours.
- En cas d'égalité, le classement Picardie de la saison précédente sera pris en compte ou le classement national (en cas de nouvelle égalité).

e) Remplacement d'un joueur absent

Dans le cas où un joueur déclare son absence au responsable sportif avant le tirage, une seule et unique procédure est appliquée. Le suivant au classement, parmi la liste des inscrits, remplace le joueur absent.

En cas d'égalité, il est pris en compte :

- Le mieux placé au classement régional en cours sinon en fin de saison précédente pour le 1^{er} ranking
- En cas de nouvelle égalité, le mieux placé au classement national de la saison en cours ou à défaut le mieux placé au classement national de la saison précédente. Si un joueur déclare son absence après le tirage, un blanc sera laissé dans le tableau. Il devra justifier de son absence et s'acquitter de son inscription. Le joueur absent non excusé se verra refuser la participation au ranking suivant.

3. Classement et barème des points

a) Attribution des points

Pour le secteur Nord-Pas de Calais

DIVISION 1		DIVISION 2		DIVISION 3		DIVISION 4	
1 ^{er}	300	1 ^{er}	250	1 ^{er}	210	1 ^{er}	185
2 ^{ème}	280	2 ^{ème}	235	2 ^{ème}	200	2 ^{ème}	180
3 ^{ème}	271	3 ^{ème}	228	3 ^{ème}	195	3 ^{ème}	178
4 ^{ème}	261	4 ^{ème}	221	4 ^{ème}	191	4 ^{ème}	175
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	243	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	208	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	183	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	170
9 ^{ème} à 12 ^{ème}	226	9 ^{ème} à 12 ^{ème}	196	9 ^{ème} à 12 ^{ème}	176	9 ^{ème} à 12 ^{ème}	165
13 ^{ème} à 16 ^{ème}	210	13 ^{ème} à 16 ^{ème}	185	13 ^{ème} à 16 ^{ème}	170	13 ^{ème} à 16 ^{ème}	160

Bonus : Meilleur break par ranking et par division : 10 points Arbitrage par ranking : 5 points maximum.

Pour le secteur Picardie

Moins de 13 joueurs		13 joueurs et plus			
1 ^{er}	300	Côté gagnant		Côté perdant	
2 ^{ème}	280	1 ^{er}	300	1 ^{er}	250
3 ^{ème}	271	2 ^{ème}	280	2 ^{ème}	235
4 ^{ème}	261	3 ^{ème}	271	3 ^{ème}	228
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	243	4 ^{ème}	261	4 ^{ème}	208
9 ^{ème} à 12 ^{ème}	226	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	243	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	221

Bonus : Meilleur break par ranking : 10 points Arbitrage par ranking : 5 points maximum.

Les deux classements (secteur Picardie et Nord-Pas de Calais) seront remis à jour à l'issue de chaque tournoi.

b) Places qualificatives pour la demi-finale du championnat de France Toutes Catégories

Les points des 6 rankings sont comptabilisés pour le classement régional.

Un play-off de ligue regroupant un certain nombre de joueurs des 2 secteurs (qui s'engagent à participer à la demi-finale du championnat de France TC) sera organisé pour déterminer les qualifiés pour la demi-finale du championnat de France toutes catégories. Elle ne donne pas lieu à des points aux classements régionaux. Les joueurs déjà qualifiés (via le classement national) ne peuvent pas participer à ce play-off.

La commission nationale snooker détermine le nombre de places qualificatives pour la demi-finale du championnat de France toutes catégories.

4. Tenue et comportement

Les tenues homologuées pour les tournois rankings Hauts de France sont les tenues officielles décrites dans le code sportif national snooker.

La tenue sportive réglementaire décrite ci-dessous est commune aux 4 disciplines fédérales (carambole, blackball, américain et snooker), et ce pour toutes les phases de jeu et à tous les niveaux de tournois et championnats, à l'exclusion du Blackball Master.

A. Tenue sportive commune à toutes les disciplines et toutes les phases de jeu.

- polo du club manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon, (polos d'arbitres interdits aux joueurs)

-pantalon de couleur unie (jean et survêtements interdits)

-chaussures fermées.

Le directeur de jeu signalera une tenue non-conforme, le joueur participera au tournoi au titre de son déplacement mais sera suspendu lors du tournoi suivant.

B. Autres éléments sur la tenue sportive

L'écusson ou logo du club et/ou des armoiries de la ville doit être placé sur la poitrine à gauche, côté cœur. L'inscription dans le dos du nom de la ville du club du joueur est autorisée.

C. Publicité

La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les produits ou services dont la publicité est réglementée ou interdite dans le cadre des activités sportives. Peuvent être interdites les tenues qui présentent une incompatibilité entre le contenu d'une publicité et les chaînes de TV qui retransmettent.

La surface totale de l'ensemble des emplacements publicitaires n'est pas limitée mais est placée sur le haut du corps. L'organisateur peut imposer la marque de son sponsor ; dans ce cas, cette publicité vient en supplément de la ou des marques personnelles des joueurs.

D. Dispositions diverses

Le fair-play est de rigueur dans toutes les compétitions.

Le téléphone portable doit être en mode silencieux pendant toute la durée de la compétition. De plus, il n'est toléré aucun comportement agressif entre les joueurs et/ou le directeur de jeu. Le directeur de jeu peut décider de l'exclusion d'un joueur ayant un comportement agressif ou injurieux et la commission de discipline sera saisie.

Tout joueur est tenu de se présenter au directeur de jeu à l'heure prévue. S'il ne le peut pas, le joueur doit en informer le directeur de jeu. Dans ce cas, pour raison valable, un délai peut lui être accordé.

Dans le cas contraire, il se verra attribuer une frame de pénalité après 15 minutes de retard puis une frame de pénalité toutes les 10 minutes de retard supplémentaire jusqu'à la perte du match en fonction du format du tournoi.

Pendant le tournoi, les joueurs encore qualifiés sont considérés comme présents.
Une absence pendant le déroulement du tournoi est soumise à accord préalable du directeur de jeu. Après appel, le joueur absent se verra attribuer une frame de pénalité toutes les 10 minutes de retard jusqu'à la perte du match en fonction du format du tournoi.

5. Arbitrage

5.1. Fonctionnement

A défaut d'arbitres présents (non joueurs), les joueurs jouent en auto-arbitrage lors de chaque ranking régional mais il est souhaitable, pour le bon déroulement du tournoi, que chaque joueur arbitre au moins un match.

Un joueur participant a un tournoi peut arbitrer des matchs uniquement s'il est éliminé du tournoi, il sera alors crédité d'un maximum de 5 points de bonus sur son résultat du tournoi, sous condition de l'arbitrage d'au moins 1 match complet.

Le directeur de jeu peut décider d'arrêter une frame si le joueur, hors-score, a plus de 3 snookers à réaliser pour revenir dans les points.

Le directeur de jeu peut, après avertissement, arrêter une frame s'il estime qu'un joueur a un comportement (lenteur, attitude, langage ...) qui nuit à l'organisation du tournoi et déclaré le joueur fautif perdant de la frame.

Un match se joue en continue, les pauses entre les frames ne sont pas autorisées (sauf pause physiologique ou médicale). Si le cas contraire est constaté, une pénalité de retard peut être appliquée jusqu'à la perte de la frame au bout de 10 minutes d'absence.

5.2. Règle du « miss »

Le nombre de « miss » est règlementé selon la division et la phase du tournoi. En auto-arbitrage, il appartient au joueur réclamant le « miss » de mémoriser et repositionner les billes, ceci une fois les billes immobilisées et après avoir appelé au « miss ». Une pénalité de 7 points sera appliquée si un joueur saisit la blanche avant l'immobilisation de celle-ci ou avant avoir annoncé le « miss ». L'aide du directeur de jeu peut être sollicité en cas de désaccord et sa décision sera irrévocable.

5.3. Réclamations

Au cas où un différend intervient entre deux joueurs sur un point de règlement de jeu, le directeur de jeu peut intervenir ou être sollicité par un joueur.

Ses décisions ne peuvent se faire que sur phase arrêtée et elles sont irrévocables.

Aucune réclamation ne peut être faite en fin de frame.

6. Coordonnées utiles

Responsable snooker Hauts de France :

- Monsieur ou Madame _____

-Réfèrent club BCCO Ronchin :

Geoffrey Letellier : geoffrey.letellier.59@gmail.com

-Référent club USD Billard Dunkerque :
Maxime Van Mellaerts : max.vm@live.fr

-Référent club Arras :
Jean-Luc Gruda : grudski@icloud.com

-Référent club ABSQ Saint Quentin :
Isabelle Mortreux : isabellemortreux@aol.com

<p><u>Coordonnées BCCO Ronchin</u> RUE PIERRE DUPONT STADE LEO LAGRANGE SALLE ELISABETH DUPONT 59790 RONCHIN 09 81 67 92 79 contact@bccoronchin.fr</p>	<p><u>Coordonnées US Dunkerquoise</u> 3 PLACE PAUL ASSEMAN SOUS SOL PISCINE PAUL ASSEMAN 59140 DUNKERQUE 03 28 66 91 83 usdbillard@outlook.fr</p>
<p><u>Coordonnées Billard Club Arras</u> RUE PAUL CLAUDEL 62000 ARRAS 03 21 23 33 96 arras.billardclub@free.fr</p>	<p><u>Coordonnées ABSQ</u> ESPACE HENRI MATISSE 3 RUE THEOPHILE GAUTIER 02100 ST QUENTIN 03 23 65 31 23 sq.billard@gmail.com</p>